



## **Lettre ouverte à Monsieur le Directeur Interrégional de la DI PACA-Corse,**

**Comme nous l'avons signalé lors du GT PRA en date du 17/07/2020, le SNAD CGT s'insurge contre la politique du « diviser pour mieux régner » mise en place par notre Direction Générale.**

**Nous vous rappelons que la CGT a émis de vives critiques à l'encontre du principe de cette prime dans un contexte où les effectifs des fonctions publiques d'État et hospitalière sont victimes de coupes budgétaires depuis trop d'années, se traduisant par un niveau d'effectifs gravement insuffisant qui compromet les capacités opérationnelles des services et la qualité du service rendu aux concitoyens. Ce choix de saupoudrage ponctuel crée souvent bien plus de difficultés et de tensions qu'il n'apporte de solutions au problème réel de pouvoir d'achat chez certains agents.**

**De fait, comme si la période du confinement et la crise sanitaire n'avaient pas suffisamment impacté la vie et le moral des agents, le versement aléatoire de cette prime ne fait que renforcer le mal-être ressenti dans la communauté douanière. De plus, à la lecture de vos chiffres transmis lors du GT, on s'aperçoit de l'inégalité complète liée au versement de la prime.**

**En effet, on remarque notamment que celle-ci a été attribuée à environ 40 % des agents de la DI, dont 60 % à des A. La Surveillance est la grande perdante de la loterie "COVID 19", ainsi que les agents des catégories B et C.**

**En outre, l'absence complète de transparence dans la nature des critères d'attribution ou dans le cahier des charges et votre propre décision de donner carte blanche à vos chefs de service, laissent la porte ouverte auprès des agents, à toutes les hypothèses possibles, comme celles de règlements de compte hiérarchique ou syndical. Ces manières discrétionnaires demeurent aux antipodes des valeurs portées par le SNAD CGT.**

**Le SNAD CGT ne se satisfait pas de ces profondes injustices Monsieur le Directeur, et déclare que ces primes auraient dû être versées à tous les agents en activité, ou à personne ! Par ailleurs il s'avère que certains collègues et syndiqués CGT n'ont pas obtenu la prime Covid, bien qu'ayant travaillé durant la période critique au sein de services ayant été jugés éligibles pour son attribution et dans des conditions similaires à d'autres collègues ayant déjà perçu cette prime.**

**Dans le cas où les situations des collègues entreraient bien dans le cadre d'octroi de cette prime, et cela dans un souci d'équité, un rattrapage pourrait-il être effectué sur une prochaine paie ?**

**Enfin, de surcroît, la décision administrative de retirer tous les jours de grève relatifs à la réforme des retraites sur un seul mois, à savoir le mois de juillet, ne fait qu'aggraver le mécontentement général. Le SNAD CGT y voit là, un moyen de pression et d'oppression sur les agents qui ont voulu exercer leur droit de grève.**